



ÉTÉ 2023

L'école a repris, la saison estivale est terminée. Nous sommes heureux d'accueillir cette année, vingt enfants à l'école maternelle et primaire.

La fréquentation estivale de l'île a été aussi erratique que la météo. Les jours se sont suivis dans une alternance de journées couvertes et éclaircies.

Les manifestations qui ont émaillé l'été se sont adaptées sans trop de conséquences sur leur fréquentation. Leurs réussites ont contribué au climat apaisé de la saison : 14 juillet, Passeurs de films, Fête de la Mer, festival Théâtre en Herbe, Escales Musicales, Fête de la mi-août. Indéniablement, la qualité de l'offre culturelle participe au climat général de l'île. Merci aux centaines de bénévoles qui se sont mis au service de ces animations de qualité.

La gendarmerie a été présente dès les premiers jours de juillet, jusqu'à la fin août. Seuls deux sous-officiers se sont succédé au commandement du poste provisoire et ils ont privilégié la prévention par une réelle présence sur le terrain.

Le renfort de deux sapeurs-pompiers volontaires a contribué à la sécurité de l'île. Nous avons dénombré 21 interventions au mois de juillet et 19 au mois d'août, 100 % concernent l'aide médicale urgente.

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Dans son périple de 68 jours qui la conduit à Paris pour l'ouverture des jeux olympiques d'été, la flamme traversera Le département du Morbihan et notre île le jeudi 6 juin 2024.

Les présidents d'associations se sont retrouvés le 1^{er} septembre pour échanger sur la teneur de la journée. Chacun y réfléchit et nous nous retrouverons le 6 novembre à 17h30 en salle du Conseil municipal pour préciser le programme.

Ce que nous savons : le segment « Île aux Moines » débutera à 17h et sera terminé à 17h45. À nous d'imaginer l'animation globale de la journée, mais aussi de traduire l'élan olympique tout au long de l'année.

Notre réflexion porte sur l'arrivée, le passage de la flamme et le début de soirée. Les différentes idées seront partagées et nous ferons une proposition après le 6 novembre.

80^{ème} ANNIVERSAIRE DU CRASH DE L'AVION ANGLAIS

2024 sera la célébration du 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre, mais aussi du crash de l'avion anglais en rade du Lério.

Les contacts déjà pris laissent espérer deux temps forts :

- le 8 mai : exposition en salle annexe sur la campagne aérienne de la libération du pays. Un focus sera réalisé sur la mission des aviateurs qui se sont abîmés en mer chez nous.
- le 14 août : anniversaire de l'accident. Cérémonie au port, constitution d'un stand de souvenirs, dépôt d'une gerbe en mer, inauguration d'une plaque du souvenir...

Nous recherchons tous documents qui attestent de l'événement : photos, articles... Nous enregistrons aussi le témoignage des personnes qui se souviennent de l'événement ou qui ont conservé les souvenirs transmis par leurs proches. Merci de se mettre en rapport avec Céline à la Bibliothèque.



TAXE D'HABITATION POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La presse s'est fait largement l'écho de l'extension des zones tendues en matière de logement à l'année. Sur Golfe Morbihan Vannes Agglo, douze communes ont été reconnues comme telle. Toutes les îles du Ponant bénéficient de ce même classement.

À ce titre, les conseils municipaux peuvent augmenter la taxe d'habitation des résidences secondaires. Il s'agit de modifier la part communale (10,5 % à l'Île-aux-Moines, soit le 9^{ème} le moins élevé parmi les douze communes de GMVA et la 4^{ème} la moins élevée des 14 îles du Ponant qui la prélèvent).

La concertation entre élus dégage une identité de vue quant au fléchage de cette nouvelle recette communale : affectation au logement et aux actions participant à la fixation d'une population permanente.

Si, bien naturellement, le taux d'augmentation peut paraître difficile à accepter, il est plus juste de mesurer ses réelles conséquences. La direction générale des finances publiques nous informe que, pour l'Île-aux-Moines, cette augmentation, selon la situation des contributeurs, serait de 23 à 277 euros par an, soit de 1,91€ à 23,08 € par mois.

FIN DE L'ADRESSAGE

Les certificats d'adressage sont en cours de réalisation.

Comme déjà annoncé, le Conseil municipal a voté la prise en charge totale de l'opération de réalisation et de pose des plaques de rues et des 1177 numéros des habitations, qui doivent être visibles de la voie publique. Le travail sera réalisé en conformité avec la réglementation : l'article L 2213-28 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune.

Vous pouvez rechercher votre adresse officielle sur <https://adresse.data.gouv.fr/>. Sur la carte satellite, repérez votre maison, son numéro, et vous lirez votre adresse. Le 56087 est le numéro de la commune, pas le code postal qui demeure 56780.

ENTRETIEN PARKING DE LA DALLE

Pour faciliter le travail des employés communaux chargés de l'entretien paysager de la « dalle », nous sommes invités à garer nos véhicules en dehors de ce lieu de parking du lundi 25 septembre au samedi 30 septembre (de fait : libérer pour le dimanche soir 24 et revenir samedi 29). Merci de l'effort de tous.

NAISSANCE SUR L'ÎLE

Notre registre des actes de l'État Civil ne comporte quasi exclusivement que les mariages et les décès intervenant sur la commune.

En cette fin août, nous avons eu le plaisir d'enregistrer la naissance de Manna au foyer d'Alizée et Maël. Elle est née le 29 août dans sa maison de la rue Er Meliner, accompagnée d'une sage-femme à domicile et de son assistante. Selon l'expression consacrée, la mère et l'enfant se portent bien.

Manna a détrôné Jean-Claude Le Bérigot dans son statut de dernier îlois né sur l'île... au siècle dernier !

Nous formulons tous nos vœux à la petite Manna et lui souhaitons de se sentir aussi concernée par l'avenir de son île que ses parents !

LES LOGEMENTS SUR L'ÎLE

Si les prévisionnels de création de logements se concrétisent, nous imaginons disposer de sept logements supplémentaires à horizon 2025 et de trois logements libérés par leurs actuels habitants en fin 2023.

À ce jour, sans préjuger d'éventuels changements, nous avons connaissance de seize demandes non satisfaites. Encore faut-il que la typologie des logements libérés soit en adéquation avec la composition de la famille des demandeurs.

LE FESTIVAL DES INSULAIRES

Cette année, il se déroule sur l'île de Houat, où par arrêté municipal, nous avons l'assurance d'avoir du beau temps !!!

Deux navettes sont mises en place au départ de l'Île-aux-Moines : une qui part vendredi 22/09 à 8h45, retour dimanche 24 au départ de Houat à 17h, la seconde fait l'aller/retour le samedi 23 (8h45-19h). Il reste quelques places. Nous vous informons qu'il n'y a pas de distributeur automatique sur Houat. Comme d'habitude, une monnaie spéciale a été créée, le Men Dui !

Le programme du week-end est en ligne sur le site du festival : <https://lesinsulaires.com/>

POT DES BÉNÉVOLES DE LA SEMAINE DU GOLFE

L'association de la Semaine du Golfe invite ceux qui se sont engagés à la réussite de l'édition 2023 à la soirée REMERCIEMENTS BÉNÉVOLES le vendredi 13 octobre à partir de 18 h au stade de la Rabine à Vannes. Une inscription est demandée sur le site de l'association en cliquant sur le mot « [Formulaire](#) », ou copier/coller dans la barre d'adresse :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfsHfvd73B5WOy3VVAuddgabd2mHZxfqA_pNHe9YbEj-OvRpQ/viewform

PRÉSENCE DE SANGLIERS SUR L'ÎLE

Ils sont revenus ! Nous déplorons le retour des sangliers sur l'île. D'après notre comptage, nous pensons qu'ils sont au nombre de 16 animaux : 12 marçassins, deux laies, un mâle et une laie solitaires.

Comme chacun le sait, ce mammifère omnivore affectionne « labourer » les terrains et se nourrir sous les bois. Afin de suivre le périple de ces animaux, nous tentons de filmer leurs pérégrinations. Merci aux victimes de dégâts de se signaler en mairie. Nous sommes en lien avec la DDTM pour imaginer la stratégie à adopter pour inviter lesdits mammifères à rejoindre le continent... Aucune opération ne pouvait être envisagée en période de grande affluence. Nous visons des actions à partir du mois d'octobre. Nous ne manquerons pas de tenir la population informée de l'évolution.

EAUX DE BAINADE

La commune a un contrat pour la vérification de la qualité des eaux de baignade. Les résultats de ces prélèvements au rythme d'un par quinzaine sont communiqués à l'ARS qui en fait une interprétation sanitaire. Le prélèvement effectué au Drehan le 30 août a fait apparaître la présence d'entérocoques et d'Escherichia Coli supérieure aux normes acceptées. Nous avons interdit la baignade. Le prélèvement de contrôle du 1^{er} septembre a permis de constater le retour aux normes acceptables. Nous n'avons pu établir la source de cette pollution momentanée mais nous craignons qu'il s'agisse de comportements irresponsables de vidange. Les résultats de toutes les analyses sont affichés à proximité des plages contrôlées et nous permettraient de constater l'excellente qualité de nos eaux.

À RETENIR !

Les 16 et 17 septembre : Journées du patrimoine – visites guidées de l'église St-Michel par Olivier de Beaulieu samedi et dimanche à 15h.

Du 22 au 24 septembre : Festival *Les Insulaires I* à Houat

1^{er} octobre : Pour la Saint-Michel, concours du meilleur far, parvis de l'église, 11h30

28 octobre : Soirée de l'automne, par l'APEL, salle polyvalente

29 octobre : Concert *Chants de l'est*, par les Escales Musicales, église St-Michel, 17h

25 novembre : Spectacle danses celtiques, par Korollerien Izenah, salle polyvalente